Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture

Herausgeber: Société romande d'apiculture

Band: 99 (2002)

Heft: 6

Artikel: Jura bernois : dépistage de la loque américaine par le prélèvement du miel

Autor: Marchand, Eric

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1067903

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Jura bernois – Dépistage de la loque américaine par le prélèvement du miel

L'équipe des inspecteurs a suivi une formation complémentaire prodiguée par Bernard Lehmann, commissaire innovateur pour le Jura bernois, destinée à la familiariser avec une nouvelle méthode de dépistage de la loque américaine.

Cadre typique atteint de loque américaine, avec des cellules «filantes» et un couvain affaissé et très disséminé. L'inspecteur a détecté, au moyen de la méthode traditionnelle, une cellule loqueuse.

Cette méthode, qui a été développée au Danemark puis perfectionnée en Allemagne, se veut une alternative et surtout un complément à l'ancienne méthode traditionnelle consistant à examiner un à un chaque cadre de couvain à la recherche de cellules loqueuses.

Dans un premier temps, le Jura bernois a été choisi comme équipe pilote pour tester cette nouvelle méthode, choisie pour des questions de rationalisation, d'économie et de fiabilité. Après une saison d'apprentissage, il a été décidé d'appliquer systématiquement cette nouvelle manière de procéder aux zones à bans et aux deuxièmes contrôles touchant un rucher où la loque a été formellement constatée.

Dans de tels cas, la méthode appliquée est la suivante :

- Le rucher est si possible divisé en groupes de 6 ruches.
- Au moyen d'une cuillère, on prélève de la nourriture sur un ou deux cadres de nourriture du groupe de ruches en question, à proximité du couvain et la nourriture ainsi prélevée est versée dans un récipient qui contiendra finalement l'extrait mélangé de 6 ruches.

Prélèvement du miel et mise en bocal des échantillons.

Désinfection des outils de travail. Dans le cadre de cette formation et par mesure de simplification, une personne était affectée à la désinfection du matériel, ce qui explique l'absence de gants stériles.

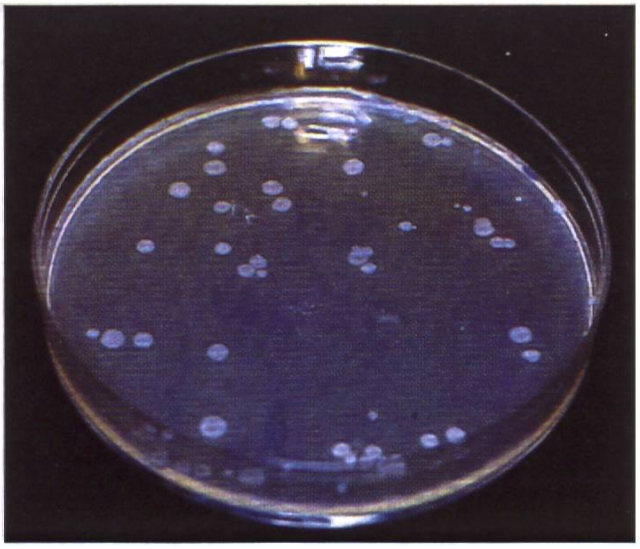

Culture sur milieux sélectif. Des colonies de bactéries se forment où les spores de la loque américaine ont germé.

- Pour éviter toute contamination, on travaille avec des gants à usage unique et les outils sont désinfectés entre chaque colonie.
- Les échantillons sont étiquetés et transmis au laboratoire chargé d'effectuer une culture. Si cette culture révèle des traces de loque, les colonies du groupe concerné sont examinées avec la méthode traditionnelle, une par une, à la recherche de la ou des colonies infectées.

Le contrôle des ruches situées dans une zone à ban devrait être ainsi simplifiée, avec les avantages suivants :

- Rapidité des interventions et dérangement moindres des colonies, surtout pour ce qui concerne les ruches de type «Suisse».
- Dépistage précoce de loques éventuellement non décelables avec la méthode traditionnelle.
- Le dépistage précoce pourrait éventuellement permettre le sauvetage de colonies ne présentant pas de signes cliniques de loque (la situation est encore incertaine pour de tels cas, des tests sont encore en cours).

Cette méthode concerne **uniquement** le dépistage de la loque.

Au niveau de l'assainissement des colonies présentant des symptômes, cette méthode de dépistage ne modifie en rien la pratique actuelle. La destruction par le feu des colonies est et reste la seule méthode actuellement efficace pour juguler les foyers de la loque américaine.

Cette journée nous a permis de mettre en pratique une nouvelle méthode de travail qui, nous l'espérons, allégera notre travail futur, tout en apportant une plus grande sécurité aux apiculteurs concernés.

Eric Marchand, inspecteur